

2021

Projet d'établissement
Multi Accueil Parc Berthault



Projet social

Objectif : Ajaccio, ville du multi accueil au service des enfants et des familles

Le projet social des établissements d'accueil de jeunes enfants de la ville d'Ajaccio entre dans le cadre de la politique sociale et familiale de la Municipalité. Politique qui souhaite donner une large place aux enfants et aux familles dans une dynamique ouverte aux besoins des parents dans leur diversité.

Tous les établissements fonctionnent en multi-accueil avec pour objectifs :

- de réserver un accueil de qualité aux enfants afin que ceux-ci trouvent un lieu de vie adapté, un îlot stable et disponible.
- d'offrir aux familles un mode de garde adapté à leurs besoins et de leur accorder plus de place au sein des structures
- de permettre aux parents d'allier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle par la flexibilité du multi-accueil

I- Les établissements

- Les Haras : 60 places – 3 mois à 4 ans
- A Rundinella : 20 places - 3 mois à 4 ans
- Berthault : 60 places de 3 mois à 4 ans
- La Souris-verte : 20 places de 3 mois à 6 ans
- Multi-accueil de Bodiccione : 20 places de 3 mois à 4 ans
- Multi-accueil de Pietralba : 20 places de 3 mois à 4 ans
- Multi-accueil de Mezzavia : 40 places de 3 mois à 4 ans

Tous les établissements peuvent exceptionnellement accueillir des enfants âgés de 4 à 6 ans, en dehors des temps scolaires.

Les structures sont implantées dans différents quartiers de la ville et permettent ainsi à chaque famille d'avoir un lieu d'accueil proche du domicile ou du lieu de travail.

Chaque établissement dispose d'un projet d'établissement avec une spécificité propre adaptée en fonction de l'âge des enfants accueillis, du nombre de place agréées par la PMI et de la configuration des locaux

Les établissements sont ouverts de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi.

Les fermetures annuelles sont : 4 semaines au mois d'août et une semaine entre Noël et jour de l'An. Seul, le multi-accueil de Mezzavia reste ouvert au mois d'août afin d'offrir un mode de garde pour les familles qui travaillent durant cette période.

II- Les besoins des familles

La souplesse de l'accueil doit répondre au mieux aux besoins des familles : toutes les précisions sont mentionnées dans le règlement intérieur des établissements.

L'accueil peut-être :

- soit régulier : les parents signent un contrat de réservation de place en fonction de leurs besoins (nombre d'heures par semaine et nombre de semaines nécessaires).
- soit occasionnel : des places sont proposées en fonction des disponibilités de la journée, elles peuvent être réservées le jour-même voire la semaine précédente. Cet accueil peut aller de quelques heures à des journées entières
- l'accueil d'urgence n'est accepté qu'après une évaluation réelle du besoin effectuée par la Directrice de l'établissement ou par la Directrice du service petite enfance

Afin d'aider les familles en difficulté, 10% des places sont accessibles aux enfants issus de familles en situation de pauvreté ou dont les parents sont dans des parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

III- La qualité de l'accueil du jeune enfant

La qualité de l'accueil du jeune enfant est la priorité du projet.

Si l'accueil régulier ne pose pas de problème, l'accueil occasionnel a demandé une réflexion particulière afin de permettre à l'enfant d'avoir une intégration optimale dans les établissements.

Il faut rappeler que les repères de l'enfant se constituent dès la petite enfance d'où la nécessité d'axer la prise en charge sur la qualité.

Avant l'entrée en crèche, certaines règles devront être respectées :

- proposer une période d'adaptation adaptée à chaque enfant et à sa famille
- la fréquentation, même si elle est occasionnelle, devra néanmoins conserver une certaine régularité

Les enfants porteurs d'une maladie chronique ou d'un handicap peuvent être accueillis dans les établissements, dès lors que leur handicap ou maladie ne nécessitent pas une attention telle que le personnel ne puisse plus assurer la prise en charge et la surveillance des autres enfants. Afin de faciliter leur intégration, les modalités d'accueil seront étudiées et adaptées en concertation entre les parents et la Directrice. Pour les autres enfants, l'accueil avec un accompagnant est possible selon les possibilités du service.

Nos établissements sont des structures d'accueil assurant un service public sans spécialisation.

Néanmoins il s'avère possible que certains enfants puissent présenter des besoins spécifiques en matière de soins ou d'une surveillance particulière : dans ce cas un « protocole de soins » sera établi par le médecin traitant qui le transmettra ensuite au médecin de crèche qui laissera alors les consignes au personnel.

D'autre part, l'accompagnement de certains enfants peut nécessiter la mise en place « d'un projet personnalisé éducatif ». Ce projet prendra en compte les besoins de l'enfant et déterminera les objectifs que l'on veut atteindre : socialisation, langage, psychomotricité, apprentissages. Ce document sera fait en collaboration avec les parents, le médecin de l'enfant, le multi-accueil et le cas échéant, l'établissement spécialisé qui suit l'enfant.

Le multi-accueil doit être adapté aux locaux existants, au personnel présent ainsi qu'à la capacité d'accueil autorisée. Chaque établissement adapte ses temps d'accueil en adéquation avec son fonctionnement.

IV- La participation des familles

Par famille, on entend : parents, grands-parents, substituts parentaux, amis...

Sous certaines conditions bien déterminées par les équipes professionnelles, les familles vont participer à la vie de la crèche :

- les arrivées et départs sont des moments importants de la journée avec la séparation et les retrouvailles. Ces deux temps forts sont à privilégier et les familles invitées à y participer : prendre le temps de la séparation, changer l'enfant si nécessaire et ne pas laisser les « tatas » le faire à leur place, donner le biberon, prendre un petit moment pour discuter avant de partir
- fêtes et anniversaires : chacun peut s'investir pour l'élaboration de ces événements
- participation lors d'activités selon les potentialités de chacun : sorties, lecture de contes, musique, préparation d'un goûter festif...
- réunion d'information où différents thèmes seront abordés : alimentation, propreté, sécurité...

L'accueil sera privilégié avec écoute des parents et conseils si besoin

Le personnel se doit de respecter la confidentialité de ce qui lui a été confié.

Dans la plupart des établissements il existe un espace réservé aux parents: c'est un lieu d'échange avec la possibilité de création de réseaux –parents. C'est un espace de convivialité pour lutter contre l'exclusion et l'indifférence. Il permet aux familles de se rencontrer mais aussi de pouvoir faire des échanges de service. D'autres structures n'ont pu aménager un tel espace faute de place.

V- Le personnel

La composition des équipes répond à la réglementation en vigueur, nombre et qualification des agents.

La mise en place du multi-accueil donne des missions différentes au personnel : au delà de la prise en charge des enfants qui lui sont confiés, chaque agent aura un rôle d'accompagnement des familles avec une action sociale.

Une psychologue assure des vacations dans chacun des établissements. Elle peut intervenir à la demande du personnel ou des familles.

Il est nécessaire que chaque agent puisse entretenir et développer ses compétences professionnelles.

Un réseau petite enfance et parentalité « A Ciucciareta » constitué par du personnel représentant chacun des établissements se réunit régulièrement, il a pour objectifs :

- de traiter des thématiques psychopédagogiques qui permettent de formaliser ce qui est fait au quotidien et de diffuser des messages d'information aux familles et aux assistantes maternelles
- de faire des échanges de pratiques professionnelles

Tout le personnel participe à l'élaboration des projets d'établissement et celui-ci fait l'objet d'une réactualisation régulière.

Nous nous devons aussi de respecter les compétences de chacun en respectant ses limites : séparation des différentes tâches en fonction des possibilités de chaque agent.

VI- Les autres services et les partenaires

- Relais Assistantes Maternelles – RAM
- Caisse d'Allocations Familiales - CAF
- Protection Maternelle et Infantile - PMI
- Services sociaux : accueil prioritaire (familles en difficulté), accueil d'urgence
- Relations avec les autres structures petite enfance de la ville
- Actions passerelles avec les écoles ou autres structures d'accueil
- Centre d'Action Médico-Social Précoce – CAMSP
- Centre Inter Secteur pour l'enfance - CISE

Ces relations sont très importantes pour la qualité du travail effectué :

- Une collaboration entre toutes les structures d'accueil de jeunes enfants et le RAM nous permet d'avoir une action commune et complémentaire sur l'ensemble de la ville et de ses environs. Elle permet en outre aux professionnels d'échanger des expériences afin d'en tirer profit pour améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant. Ceci renforce les liens professionnels et crée un réseau entre les différentes structures de garde
- Une collaboration efficace avec les services de la CAF et de la PMI améliore la qualité du service
- Une collaboration avec les services sociaux de la ville et des différentes collectivités permet de répondre aux besoins des familles en difficulté et de mieux les accompagner
- Les actions passerelles permettent de préparer l'enfant lors d'un changement d'établissement (autre structure d'accueil ou école), ceci entre dans le cadre du respect de l'enfant et de la qualité de l'accueil.

VII- Les missions de prévention

Les missions des lieux d'accueil de la petite enfance ont évolué. Elles répondent aux besoins des enfants et ont un rôle de soutien à la parentalité. Leur action s'inscrit dans des notions de coéducation, de lutte contre les exclusions sociales, de bien-traitance et de prévenance.

Tous les lieux d'accueil participent à la prévention :

- des troubles individuels de l'enfant
- des dysfonctionnements relationnels entre parents et enfants : c'est l'accompagnement à la parentalité
- des difficultés de santé
- des exclusions sociales de l'enfant et des parents
- de la maltraitance

En matière de santé publique, plusieurs actions de prévention sont mises en place :

- Dépistage des troubles visuels
- Campagne d'hygiène bucco-dentaire

- Semaines d'information sur l'équilibre alimentaire
- Campagne d'information sur les risques d'accidents de la vie courante
- Intérêt de la vaccination
- Information sur le risque solaire

Conclusion

Ce projet mise donc sur la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Il doit permettre à l'enfant une socialisation optimale avec une prise en compte de l'espace et des rythmes de chacun

Il permet de répondre aux besoins des familles en matière de garde, d'accorder un temps d'écoute aux parents et de créer des réseaux parents.

Pour mener à bien ce projet de manière optimale, tous les acteurs devront respecter le triangle de qualité enfant – parents - professionnels. Pour chacun des sommets, 3 critères devront être pris en considération et ce, pour chacun des acteurs :

- le bien-être
- les besoins
- les compétences

La qualité peut se définir ainsi :

- Respect et tolérance de chacun
- Accueil chaleureux et de qualité
- Travail de qualité
- Disponibilité
- Confiance
- Conscience professionnelle
- Personnel qualifié

Projet éducatif

« L'encouragement est à l'enfant ce que l'eau est à la plante. » R.Dreikurs

Introduction

Le multi accueil du Parc Berthault « A Bulabuledda » est une des 7 structures municipales de la ville d'Ajaccio, accueillant des jeunes enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Il se situe *Route du Fort, 20090 Ajaccio*.

Cette structure a une capacité d'accueil de 60 places (+ 20%). Ses horaires d'ouvertures sont de 7h30 à 18h15.

Les grands locaux sont constitués de 4 parties : une partie réservée à l'accueil des enfants, une partie réservée au personnel, une partie réservée à la confection des repas et une partie réservée au lavage du linge/ménage.

En fonction de leur âge et de leur développement, les enfants sont répartis en 3 sections :

- Une section pour les bébés constituée de : deux espaces de jeux et d'éveil, un espace repas, un espace sécurisé pour les plus petits, un grand dortoir, une salle de changes, une biberonnerie, une cour extérieure, un local rangement.
- Une section pour les moyens constituée de : deux espaces de jeux, d'éveil et de repas, un espace de changes, deux dortoirs, une cour extérieure.
- Une section pour les grands constituée de : un espace de jeux, d'éveil et de repas, un grand dortoir aussi utilisé comme espace de jeux, une petite salle réservée aux jeux symboliques, une salle de changes, une cour extérieure, un local rangement.

De plus, la structure dispose d'un « atrium » commun aux trois sections. Cet espace est aménagé en salle de motricité avec des structures en mousse ainsi qu'une structure de motricité (escaliers, toboggan).

Aussi, un espace d'accueil avec des casiers est dédié aux enfants et leur famille lors de leur arrivée.

Une équipe pluridisciplinaire est présente tout au long de la journée pour accompagner les enfants au quotidien.

Nous allons vous présenter ces professionnelles ainsi que leur rôle spécifique.

I- Une équipe pluri professionnelle

L'équipe est composée d'une directrice Puéricultrice, une directrice adjointe Educatrice de Jeunes Enfants, douze Auxiliaires de Puériculture, treize Accompagnants Educatif Petite Enfance, deux apprenties Accompagnants Educatif Petite Enfance, une cuisinière et une aide cuisinière, une secrétaire, une entreprise de nettoyage, un gardien.

1. Le rôle et les missions de chacun

-La puéricultrice et directrice de la structure, Audrey FEIT BONIFACJ.

Elle coordonne et accompagne l'équipe pluridisciplinaire. Elle élabore les plannings du personnel. Elle a en gestion la partie administrative de la crèche en binôme avec l'adjointe et s'assure de son bon fonctionnement. Elle établit un relais d'information entre l'équipe et les parents.

Elle surveille la santé des enfants et leur prodigue les soins nécessaires. Elle a aussi pour mission d'organiser et assurer les visites médicales avec le pédiatre référent. Toujours en lien avec la pédiatre, elle met en place les protocoles santé. Elle gère les stocks de matériel et de médicaments.

-L'Educatrice de Jeunes Enfants et directrice adjointe, Ilana KOÏN.

Professionnel socio-éducatif spécialiste de la petite enfance, elle veille au développement global de l'enfant: psychomoteur, cognitif, affectif et social.

Elle exerce en binôme avec la directrice de la structure dans la gestion de la structure et du personnel. En lien avec l'équipe pluri disciplinaire, elle rédige le projet d'établissement et veille à son application. Elle assure des fonctions d'accueil, d'éducation, de prévention et de coordination auprès du jeune enfant.

Elle a un rôle d'accompagnement et de soutien à la fonction parentale en développant une relation de coopération avec les parents. Elle organise des ateliers d'éveil et éducatifs pour les jeunes enfants tout en favorisant leur autonomie et leur socialisation.

- Les Auxiliaires de Puériculture.

Elles sont des professionnelles de la petite enfance accueillant les enfants au quotidien. Elles exercent sous la responsabilité de la puéricultrice et de l'éducatrice de jeunes enfants. Elles réalisent des activités d'éveil et d'éducation, des soins d'hygiène et de confort, préservent le bien-être et l'autonomie des enfants. Elles répondent aux besoins des enfants (repas, sommeil, activités, soins d'hygiène) tout en veillant à leur sécurité, leur bien-être et leur confort.

Elles travaillent en collaboration avec la direction en recueillant et transmettant les informations nécessaires à l'accueil des enfants.

Elles ont aussi pour mission d'accueillir et accompagner les stagiaires en formation. Elles participent à l'élaboration du projet d'établissement.

-Les Accompagnants Educatif Petite Enfance.

Elles veillent au bien-être, au confort et à la sécurité des enfants qu'elles accueillent au quotidien. Elles contribuent à leurs développements et à leurs socialisations. Elles assurent aussi l'entretien et l'hygiène des espaces de vie de l'enfant. Elles exercent ces activités en complémentarité des auxiliaires de puériculture.

Elles organisent et préparent des ateliers d'éveil adaptés au développement et à l'âge des enfants. Elles participent également à l'élaboration du projet d'établissement.

- La cuisinière et l'aide cuisinière.

Elles travaillent en binôme pour la confection des repas des enfants.

Elles établissent, avec la puéricultrice, les menus pour les bébés, les moyens et les grands et veillent à l'équilibre alimentaire.

Elles respectent les régimes alimentaires spécifiques des enfants ayant une allergie ou intolérance alimentaires.

La gestion des stocks de marchandises et les commandes sont faites à leur demande. Elles réalisent l'entretien de la cuisine dans son ensemble.

- La secrétaire.

Elle organise la réception, le traitement ou la circulation de l'information, des documents et des communications téléphoniques liées au service ou suivi des dossiers.

Elle assure l'accueil des enfants et des familles, veille au respect des heures d'arrivée et de départ des enfants et renseigne les familles ou personnes extérieures.

En lien avec la directrice et l'adjointe, elle assure les commandes de la structure et est en lien permanent avec le service finance de la direction petite enfance.

- L'entretien des locaux et du linge est réalisé deux fois par jour, par une entreprise privée. Les protocoles de nettoyage spécifiques aux collectivités sont respectés.

-Le gardien est présent tout au long de la journée et veille à l'entretien extérieur de la structure.

2. Des compétences indispensables

Dans notre équipe, nous attachons une grande importance au dynamisme et à l'investissement de chacun.

C'est dans ce sens que nous veillons à ce que chacun d'entre nous ait les compétences indispensables à notre métier telles que : le sens des responsabilités ; l'esprit d'équipe : la disponibilité ; la patience ; l'écoute ; la discrétion ; le respect du secret professionnel ; la capacité à gérer des situations d'urgence.

3. Un travail en équipe

Nous souhaitons accompagner au mieux les enfants dans cette période qui s'avère fondamentale pour leur futur. Travailler en équipe et en collaboration autour d'un objectif commun est donc important.

Tout au long de l'année, nous organisons des réunions pédagogiques par section ou avec l'ensemble des sections afin d'échanger sur nos pratiques et de donner des informations inhérentes à notre organisation. Cette année par exemple, différentes réunions ont eu lieu afin d'établir notre projet d'établissement.

Aussi, afin de compléter nos formations respectives, nous avons accès à des formations en lien avec notre métier. Ces instants nous permettent de rencontrer d'autres professionnels, d'échanger et de revenir dans la structure avec des informations à partager.

Nous avons la chance de pouvoir former des apprenties dans notre structure, ainsi que des stagiaires préparant différents diplômes relatifs à la petite enfance. Ceci nous amène à partager nos connaissances mais aussi à remettre en question certaines de nos pratiques, ce qui s'avère être bénéfique pour tous !

L'ensemble de l'équipe est constamment en recherche de nouveauté et de mise en place de projets permettant une amélioration dans notre quotidien et un accueil de plus en plus adapté aux enfants. C'est ce qui offre à notre structure, un accompagnement spécifique ! (Cf : la dernière partie de ce document)

II- Une journée à la crèche

1. Les séparations et les retrouvailles, des moments incontournables

Lors de votre arrivée à la crèche avec votre enfant, un échange avec la professionnelle de la section est incontournable. En effet, ce moment va permettre d'établir un lien entre vous et de favoriser un accueil personnalisé. Vous allez nous transmettre ce qui s'est passé la veille, ces informations vont être importantes pour nous pour s'occuper de votre enfant (ex : fièvre mal dormi...) et va définir la journée qu'il va passer. Il faut donc prendre le temps pour ! Parfois, des informations peuvent paraître minimes et peu importantes ... et pourtant !

Lorsque vous venez récupérer votre enfant à la crèche, le temps de transmissions avec la professionnelle est tout aussi important. Si votre enfant en a envie et bien sûr, en fonction de son développement, il pourra même y participer en racontant sa journée de crèche. Les professionnelles ont accueillis votre enfant... Il peut se passer beaucoup de choses en une journée !

La communication et les transmissions ont tout leur intérêt dans l'accueil de l'enfant en crèche. Ce sont des informations d'ordre des besoins primaires, des informations concernant l'importance de l'évolution de l'enfant dans ses relations avec les autres, un partage des moments de la journée ...

La relation de confiance que vous aurez établie avec les professionnelles permettront aussi à votre enfant de leur faire confiance. Il est important qu'il se sente en sécurité à la crèche, pour pouvoir explorer librement et sans craintes.

N'oublions pas que la crèche est un lieu de vie collectif certes, mais nous permettons à chaque enfant d'établir un lien individuel et affectif avec les tatas qui l'accompagnent au cours de la journée.

2. Les ateliers d'éveil, pour la découverte des sens

Nous organisons nos journées essentiellement autour du jeu et de la découverte. C'est l'avantage quand on est tout petit !

Cependant, nous veillons à ce que les enfants se sentent en sécurité physiquement mais aussi psychologiquement afin de favoriser l'exploration sous tous ces sens.

Des jeux adaptés aux âges et au développement des enfants sont mis en place tout au long de la journée. Tous les sens sont sollicités. Pour ce faire, des incontournables comme la peinture, le dessin, la pâte à modeler, des ateliers favorisant l'expression du corps, la musique sont proposés de différentes façons afin de s'adapter au rythme de chacun des enfants.

Nous disposons d'une grande variété de supports et de jeux afin que les enfants y trouvent leur intérêt.

3. Les soins, vers un échange plus individuel

Les temps de soins s'effectuent tout au long de la journée en fonction du besoin de l'enfant. Nous lui changeons sa couche et profitons de ce moment de partage en individuel et à l'écart du groupe d'enfant. Ce temps est prévu pour prendre soins de l'enfant, le rafraichir avec un gant d'eau, le coiffer, soigner ses petits bobos ...

Les plus grands qui ont acquis la propreté ont accès à des WC adaptés à leur taille et à un lave mains.

4. Les repas, un moment convivial

Les repas sont confectionnés sur place par notre cuisinière et aide cuisinière et répondent aux besoins nutritifs en fonction des âges des enfants.

Le moment du repas est un moment privilégié. Afin de profiter pleinement de ce temps, un moment « calme » est organisé pour les enfants avec des chansons et des histoires.

Dans la section des bébés, les tatas donnent à manger aux plus petits dans des transats face à elles. Dans la section des moyens et des grands, les plus grands sont installés sur des chaises et à une table adaptées à leur taille, lorsqu'ils savent s'asseoir. Ainsi, nous favorisons grandement leur autonomie.

Le goûter est organisé de la même façon. Il est proposé après le lever de sieste, lorsque l'enfant vient d'être changé.

Ces repas s'avèrent être des temps de regroupement et de plaisir partagé. Entre découverte des textures, des couleurs, des goûts, des odeurs, ce moment favorise les échanges entre les enfants et les tatas ce qui permet de créer du lien.

5. Le sommeil, le rythme de chacun

Les temps de repos sont importants dans le développement de l'enfant puisqu'il permet l'intégration des acquisitions de la journée ; nous y attachons une grande importance et respectons le rythme de chaque enfant.

Les plus petits qui en ont besoin peuvent dormir quand ils le souhaitent. Nous avons organisé un temps de sieste pour les moyens et les grands. Il est évident que si des enfants ont besoin de dormir le matin, nous nous adaptons !

La sieste représente un temps de « pause » dans une journée bien remplie à la crèche. Généralement, une musique douce et un dortoir dans la pénombre sont proposés afin de créer une atmosphère propice de détente. La présence des tatas auprès des enfants est indispensable et tellement rassurante !

Le lever de sieste se fait de façon échelonné, selon le rythme de l'enfant. Nous ne réveillons jamais un enfant qui dort !!!

III- Au cœur des besoins de l'enfant

1. L'adaptation

A chaque début d'année, nous prévoyons une période d'adaptation. Pour les enfants qui commencent la crèche, elle est prévue sur une base de 10 jours consécutifs. Pour les familles qui renouvellent leur contrat depuis l'année précédente, l'adaptation se fait sur 2 jours.

Cette première étape marque la découverte de l'univers de la crèche, la première rencontre entre les professionnels, les parents et les enfants. Nous y prêtons une grande attention !

Dans l'intérêt de l'enfant et pour son bien-être, nous veillons à établir une relation de confiance entre les professionnels de la structure et les parents ; en effet, si les parents font confiance et se sentent prêts à confier leur enfant, l'enfant sera serein en allant à la crèche. C'est donc dans ce sens qu'on ne doit pas négliger ces temps d'échange.

Cette adaptation est un temps pensé pour tout le monde. Les professionnels vont apprendre à découvrir l'enfant, ses habitudes et sa famille ! Nous sommes dans un travail en collaboration avec les parents, une co-éducation.

L'enfant va créer, petit à petit, du lien avec ses tatas, va s'adapter à de nouvelles personnes, de nouveaux enfants, aux différents espaces proposés. Il va trouver sa place au sein d'un groupe. C'est aussi toutes ces petites choses qui font de la crèche, la vie en collectivité.

2. L'objet transitionnel

Ce qu'on définit comme objet transitionnel est bien souvent le doudou et la tétine de l'enfant. Nous n'obligeons pas l'enfant à en avoir un spécifiquement mais nous nous rendons compte qu'il permet d'évacuer les angoisses dues à la séparation d'avec les parents et rassurent l'enfant. Il crée du lien entre la maison et la crèche.

Dans ce sens, nous proposons également aux parents d'apporter un album photo de la famille pour que l'enfant puisse s'en saisir lors de moments difficiles dans la journée. C'est un outil tout aussi important pour les tatas puisqu'il permet de maintenir le lien avec la maison. Certains enfants apprécient beaucoup cet album qui désamorce leurs angoisses.

3. L'aménagement de l'espace

Chaque section de notre structure est aménagée et sécurisée pour pouvoir accueillir les enfants en toute tranquillité ; nous les laissons évoluer librement dans les espaces proposés. Les tatas sont toujours présentes auprès des enfants.

Des jeux sont à leur disposition toute la journée ; des ateliers plus spécifiques comme de la peinture, de la pâte à modeler, des jeux d'eau peuvent être proposés aux enfants.

Le mobilier est adapté à chaque âge ainsi que tous les jeux. Nous renouvelons souvent notre mobilier ainsi que les jeux éducatifs.

A l'entrée, des casiers sont à disposition des familles pour y laisser les affaires de la journée de l'enfant. Bien souvent, les enfants (les plus grands) prennent l'habitude d'aller seul à leur casier. Une photo est apposée sur le casier pour permettre un repère visuel.

Nous veillons à créer un cocon, un environnement sécurisant pour tous les enfants. Certains passent beaucoup de temps à la crèche, il est donc important qu'ils s'y sentent bien !

4. Vers l'autonomie de l'enfant

Nous nous attachons à permettre à tous les enfants d'être autonomes dans la journée. A commencer par laisser à disposition de tous et toute la journée, quel que soit leur âge, leur objet transitionnel (doudou, tétine, album photo).

Le mobilier de notre structure est pensé au maximum pour que les enfants puissent faire seul comme : s'installer à table sur des chaises adaptées, manger seuls, pouvoir se reposer quand ils le souhaitent, choisir les jeux avec lesquels ils souhaitent découvrir et explorer ...

IV- En collaboration avec les parents

1. Le livret d'accueil

Le livret d'accueil de la structure est simple et précis. Rédigé en collaboration avec les professionnels de la structure, il met en avant l'image de la crèche.

Il reprend des informations essentielles concernant la crèche. Chaque point de ce livret est expliqué par la directrice et la directrice adjointe lors de la première réunion d'information.

Il est envoyé par mail à toutes les nouvelles familles avant la première rencontre afin que chacun puisse en prendre connaissance et préparer d'éventuelles questions.

C'est un outil que nous avons créé lors du premier confinement lié à la crise sanitaire de la Covid 19. Il nous est apparu évident de le rédiger pour les nouvelles familles puisque nous n'étions pas certains de les rencontrer avant le premier jour de crèche.

Finalement, nous avons souhaité le maintenir pour les années suivantes !

2. Des réunions d'information

Une réunion d'informations est prévue à chaque rentrée pour les nouvelles familles. Animée par la directrice et la directrice adjointe de la crèche, cette réunion permet de prendre un premier contact avec les parents. C'est l'occasion d'échanger sur le fonctionnement de la crèche, le règlement intérieur et de présenter la période d'adaptation.

Nous prenons également le temps de répondre à toutes les questions des parents. Nous sommes présentes pour tenter de désamorcer les angoisses de chacun et de rassurer.

Cette réunion est essentielle et indispensable pour commencer à établir une relation de confiance entre les parents et la direction. La période d'adaptation permettra aux parents de rencontrer l'équipe qui accueillera leur enfant tout au long de l'année.

3. Des échanges au quotidien

Des échanges entre parents et professionnels se font au quotidien lors des transmissions du matin ou du soir.

Le téléphone de la crèche reste un outil essentiel. Nous pouvons contacter les parents pour toute information et inversement, les parents savent qu'ils peuvent nous joindre à tout moment si besoin ! C'est assez rassurant !!

Nous échangeons aussi beaucoup par mail avec les parents lorsque nous avons besoin de faire passer des informations groupées. Ceci étant plus rapide et plus pratique vu le nombre de familles inscrites à la crèche ...

Des panneaux d'informations sont régulièrement mis à jour à la crèche. Un pour chaque section et un pour la crèche entière. Il est consultable tout le temps par les parents.

Aux vues de la crise sanitaire liée au Covid 19, les échanges d'informations se font par mail et par téléphone.

4. La vie à la crèche en photos

Afin de créer du lien entre la crèche et la maison, nous diffusons des photos des enfants en action à la crèche, sur la télévision située au niveau des casiers des enfants. Les parents peuvent donc prendre plaisir à les visionner. Cela permet de se faire une idée plus concrète de ce qu'il peut se passer à la crèche, en l'absence des parents !

V- Un accompagnement spécifique

1. Le bilinguisme (français /corse)

L'ensemble des crèches municipales d'Ajaccio prônent le bilinguisme. Afin de développer cette spécificité, un Service de la Langue Corse a été développé sur la ville.

Nous bénéficions donc d'une intervention de ce partenaire une fois par semaine dans la structure. Cette intervenante va dans chaque section pour jouer de la guitare, chanter, raconter des histoires ... en corse ! Les enfants et les tatas sont ravis !! Cela permet de renouveler les ateliers proposés aux enfants au quotidien.

2. La langue des signes

Cette année, l'équipe de la crèche désire se former à la Communication Gestuelle Associée à la Parole en petite enfance. C'est ce que l'on appelle plus communément la « Langue des signes ». Cet outil de communication se développe de plus en plus en crèche, permettant un appui à l'acquisition de la parole chez le jeune enfant.

Les signes peuvent être utilisés dès le plus jeune âge. En associant le mot prononcé au signe, l'enfant va assimiler rapidement ce que l'adulte veut lui dire.

Plus tard, quand l'enfant s'en sentira capable et s'il le désire, il pourra se saisir de ces signes pour communiquer avec l'adulte et les autres enfants.

A noter que cet outil ne retarde en aucun cas la parole, bien au contraire ! C'est un plus dans l'accompagnement de l'enfant au quotidien, dans un souci d'une meilleure compréhension.

Nous prévoyons de mettre en place ce projet en à compter de Novembre 2021. La directrice adjointe de la crèche, Educatrice de Jeunes Enfants s'est formée à cet outil sur Paris. Elle est référente en Communication Gestuelle Associée à la Parole en petite enfance, ce qui lui permet de former l'ensemble de l'équipe à ces gestes. Nous les utiliserons de façon ludique dans un premier temps, en les associant à des comptines ou des histoires signées. Ces signes pourront être utilisés au quotidien.

3. Les intervenants extérieurs

Tout au long de l'année, nous bénéficions de différents intervenants extérieurs afin d'accueillir au mieux les enfants dans notre structure.

La pédiatre Mme Pedulla est présente une fois par mois. Elle s'assure que les enfants s'adaptent bien à la vie en collectivité, qu'ils aient un bon développement. Elle travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe et des acteurs médico socio.

La psychologue Mme Straforelli, intervient deux fois par mois sur la structure. Elle a un rôle de prévention, d'observation, d'écoute et de conseils. Elle échange régulièrement avec les professionnels sur les situations des enfants. Elle est également présente pour répondre aux questionnements du personnel.

Des éducatrices spécialisées du Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) d'Ajaccio interviennent une fois par mois dans la crèche. Elles ont également un rôle de prévention et d'observation des enfants. Nous travaillons en étroite collaboration avec elles, leur intervention est complémentaires de la psychologue et de la pédiatre. Elles peuvent orienter des familles dont le comportement de l'enfant nous questionne, des familles qui en ont besoin ...

Au sein de notre structure, l'intervention de ces partenaires est complémentaire de notre travail auprès des enfants au quotidien. Nous nous saisissons de leur intervention de façon à accueillir toujours au mieux les enfants !

Conclusion

Ce projet éducatif est le fruit d'une réflexion d'équipe rythmé par différentes réunions. Il a été réalisé en collaboration avec la psychologue de la crèche.

Nous avons souhaité mettre à l'écrit notre travail au quotidien et nous espérons qu'il vous permettra de vous faire une image rassurante de notre structure.

Nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous !!